



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 2012**

Le Conseil Municipal légalement convoqué, le 6 Février 2012, s'est réuni à 20H 00 sous la Présidence de Monsieur Bernard HAEMMERLE, Maire.

**ETAIENT PRESENTS**

Monsieur HAEMMERLE, Maire  
M. GROUZELLE, Mme REILHE, M. SALVADOR, M. DUPRE, Mme GONZALEZ, M. JARJANETTE,  
Mme BREART, Maires-Adjoints

M. TROUDART, M. DEHAUT, Mme PELLET-SCHIFFRINE, M. DELLA-MUSSIA, Mme MAGGI, M. STHOREZ,  
Mme PARREIRA, M. CORTEZ, Mme BORDUY, M. BOUSLAMA, Mme PERRU (à partir du point n°1), M. AURIOL,  
M. TERDJMAN (à partir du point n° 1), M. MINEO, Mme BINAGHI, M. DJEBARA, Mme DIRRINGER (à partir du  
point n°1), M. BARNAUD (à partir du point n°1), Conseillers Municipaux.

**ETAIENT REPRESENTES**

Mme LALY, pouvoir à M. HAEMMERLE  
Mme SCHNEIDER, pouvoir à Mme REILHE  
M. BRUGEROLLE, pouvoir à M. GROUZELLE  
Mme BONNIN, pouvoir à Mme GONZALEZ  
Mme LERFEL, pouvoir à Mme BREART  
Mme DANIEL, pouvoir à Mme BINAGHI  
M. GHOUALI, pouvoir à M. DJEBARA

**ETAIT EXCUSE**

M. TERDJMAN (jusqu'au point n°1)

**ETAIENT ABSENTS**

Mme PERRU (jusqu'au point n°1)  
M. BARNAUD (jusqu'au point n°1)  
Mme DIRRINGER (jusqu'au point n°1)

◆◆◆

**Secrétaire de Séance :**

Madame BORDUY a été désignée, à l'UNANIMITE, pour assurer ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Approbation du procès-verbal de la séance du 13 DECEMBRE 2011**

Le Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 Décembre 2011 est approuvé à l'UNANIMITE.

## **1 – DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES – ANNEE 2012**

Rapporteur : Monsieur HAEMMERLE, Maire

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit avoir lieu dans un délai de deux mois précédant l'examen et le vote du budget primitif.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la présentation du débat d'orientation budgétaire exposant :

- ✓ le contexte National
- ✓ les résultats prévisionnels de l'exercice 2011
- ✓ les orientations budgétaires pour l'exercice 2012

Une présentation financière de la collectivité au regard du contexte macroéconomique et des conséquences de la loi des finances pour 2012, est effectuée, dans différents échelons territoriaux (Etat, Intercommunalité, Commune).

Les premières données financières en matière de dépenses et de recettes sont présentées (en fonctionnement et en investissement).

Le débat s'instaure entre les membres du Conseil Municipal. Ce débat constitue le stade préliminaire au vote du Budget Primitif qui interviendra lors d'une prochaine réunion publique du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal **PREND ACTE** de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2012.

## **2 – AUTORISATION DE DEPENSES EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2012**

Rapporteur : Monsieur HAEMMERLE, Maire

Conformément à l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, le Maire peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des crédits ouverts au budget de l'année précédente, et ce avant le vote du budget. Cette inscription concerne des interventions sur les bâtiments communaux, la voirie ou l'éclairage public.

Le Conseil Municipal, à **P'UNANIMITÉ**,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget 2012, au Chapitre 23 – article 2313 pour 1 000 000,00€.

## **3 – CARTE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2012/2013**

Rapporteur : Monsieur HAEMMERLE, Maire

Par courrier en date du 31 Janvier 2012, Monsieur l'Inspecteur d'Académie du Val-de-Marne informait la commune des mesures envisagées dans les écoles pour la rentrée scolaire 2012/2013, dans le cadre de la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré.

**CONSIDERANT** la proposition de fermeture d'une classe à l'école maternelle Maurice Rousseau,

Le Conseil Municipal, à **P'UNANIMITE**,

**S'OPPOSE** à la fermeture d'une classe à l'école maternelle Maurice Rousseau.

## **4 – DECISIONS MUNICIPALES**

Rapporteur : Monsieur HAEMMERLE, Maire

Monsieur HAEMMERLE, Maire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, présente à l'Assemblée les décisions municipales prises en vertu de la délégation du Conseil Municipal du 29 juin 2009, comme suit :

### **Décision Municipale n° 2011/87 du 29 novembre 2011**

Contrat d'assistance et de maintenance pour le logiciel ATAL II n°01.02.2012 pour les services techniques à Chennevières-sur-Marne

**Décision Municipale n° 2011/88 du 29 novembre 2011**

Contrat d'entretien de matériel de radiocommunication

**Décision Municipale n° 2011/89 du 25 novembre 2011**

Décision portant création d'une régie de recettes pour la patinoire de plein air et le marché de Noël de Chennevières

**Décision Municipale n° 2011/90 du 25 novembre 2011**

Décision portant nomination d'un régisseur, d'un mandataire suppléant et d'un mandataire pour la régie de recettes pour la patinoire de plein air et le marché de Noël de Chennevières-sur-Marne

**Décision Municipale n° 2011/91 du 16 décembre 2011**

Avenant n°2 au marché d'assurance dommages aux biens

**Décision Municipale n° 2011/92 du 16 décembre 2011**

Avenant n°2 au marché d'assurance relatif à la flotte automobile

**Décision Municipale n° 2011/93 du 26 décembre 2011**

Contrat d'assistance et de maintenance pour le progiciel de gestion du service urbanisme à Chennevières-sur-Marne

**Décision Municipale n° 2011/94 du 27 décembre 2011**

Participation aux frais de scolarité pour un enfant inscrit à l'école publique dite Decroly

**Décision Municipale n° 2011/95 du 27 décembre 2011**

Convention avec l'association des Paralysés de France

**Décision Municipale n° 2011/96 du 29 décembre 2011**

Participation aux frais de scolarité relatifs aux classes spécialisées de Cachan – Année scolaire 2010/2011

**Décision Municipale n° 2012/01 du 9 janvier 2012**

Classes transplantées – Année 2011/2012 – Désignation des classes et création des postes budgétaires

**Décision Municipale n° 2012/02 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de neige alpine » du 13 mars 2012 au 24 mars 2012 – Ecole Rousseau A

**Décision Municipale n° 2012/03 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige alpine » du 13 mars 2012 au 24 mars 2012 – Monsieur PEUREUX Patrick

**Décision Municipale n° 2012/04 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige alpine » du 13 mars 2012 au 24 mars 2012 – Madame BALAY Laure

**Décision Municipale n° 2012/05 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de neige alpine » du 13 mars 2012 au 24 mars 2012 – Classes de CM2 – Ecole Rousseau B

**Décision Municipale n° 2012/06 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige alpine » du 13 mars 2012 au 24 mars 2012 – Monsieur COZEMA

**Décision Municipale n° 2012/07 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de mer » du 7 mai 2012 au 14 mai 2012 – Ecole Rousseau Maternelle

**Décision Municipale n° 2012/08 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classes de neige alpine » du 6 mars 2012 au 17 mars 2012 – Ecole les Hauts de Chennevières – CM1/CM2

**Décision Municipale n° 2012/09 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige alpine » du 6 mars 2012 au 17 mars 2012 – Monsieur FOULON

**Décision Municipale n° 2012/10 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de neige alpine » du 6 mars 2012 au 17 mars 2012 – Classe de CM2 – Ecole Hauts de Chennevières

**Décision Municipale n° 2012/11 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige alpine » du 6 mars 2012 au 17 mars 2012 – Madame GELABERT

**Décision Municipale n° 2012/12 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de neige alpine » du 6 mars 2012 au 17 mars 2012 – Madame PROUTIERE Vanessa

**Décision Municipale n° 2012/13 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de neige nordique » du 12 mars 2012 au 23 mars 2012 – Classe de CM1/CM2 – Ecole Jacques Doré

**Décision Municipale n° 2012/14 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de neige nordique » du 12 mars 2012 au 23 mars 2012 – Madame GRAVEY

**Décision Municipale n° 2012/15 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de mer » du 7 mai 2012 au 14 mai 2012 – Madame RAYNAUD

**Décision Municipale n° 2012/16 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe sciences et découverte du monde » - classe de CM2 – Ecole Jacques Doré

**Décision Municipale n° 2012/17 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe sciences et découverte du Monde » du 9 mars 2012 au 20 mars 2012 – Monsieur LIMA Antoine

**Décision Municipale n° 2012/18 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de char à voile » du 5 mai 2012 au 16 mai 2012 – Classe de CM1 – Ecole du Moulin à Vent

**Décision Municipale n° 2012/19 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe de char à voile » du 5 mai 2012 au 16 mai 2012 – Madame FOULON

**Décision Municipale n° 2012/20 du 6 janvier 2012**

Décision portant institution d'une régie d'avances « classe de char à voile » du 5 mai 2012 au 16 mai 2012 – Classe de CM2 – Ecole du Moulin à Vent

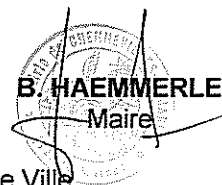
**Décision Municipale n° 2012/21 du 6 janvier 2012**

Décision portant nomination du régisseur pour la régie d'avances « classe char à voile » du 5 mai 2012 au 16 mai 2012 – Madame MERLINAT Lydie

**Décision Municipale n° 2012/22 du 19 janvier 2012**

Prévention bucco-dentaire – Convention avec le département – Mise en place du programme local pour l'année scolaire 2011-2012

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 H 00.

  
B. HAEMMERLE  
Maire

Le compte-rendu intégral des débats sera mis à la disposition du public à l'Hôtel de Ville.

DEPARTEMENT DU VAL DE MARNE - VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Hôtel de ville - 14, avenue du Maréchal Leclerc - 94430 Chennevières-sur-Marne

Tél. : 01.45.94.74.74 - Fax : 01.45.94.78.40 - [www.chennevieres.com](http://www.chennevieres.com)

